

**DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE****CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Séance du jeudi 17 décembre 2020

DÉLIBÉRATION N° **CD-2020/12/17-1/03****Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20201217-lmc100000021474-DE

**Acte Certifié exécutoire**

Envoi Préfecture : 21/12/2020

Réception Préfet : 21/12/2020

Publication RAAD : 21/12/2020

---

Commission n° 1 – Aménagement du Territoire, Politiques contractuelles, Environnement et Agriculture  
Rapporteur : JAUNAUX Yves

---

Commission n° 7 – Finances  
Rapporteur : LUCZAK Daisy

---

OBJET : Budget primitif 2021 - Environnement.

La Seine-et-Marne dispose de nombreuses ressources : des ressources en eau, des potentiels en énergies renouvelables tout particulièrement via la méthanisation, un sous-sol riche en matériaux et minerais, des paysages et un cadre de vie apprécié des Seine-et-Marnais. Ces atouts constituent autant de facteurs essentiels à son attractivité, ainsi qu'à la qualité de son cadre de vie et de ses paysages. Néanmoins, la Seine-et-Marne est aussi un territoire soumis à de multiples pressions : lieux de stockage de déchets, présence de sites pollués et d'installations à risques, pression foncière sur les espaces agricoles et naturels, dégradation des nappes souterraines, existence de nuisances (bruit, qualité de l'air...).

Le Département a donc construit sa politique relative à la protection de l'environnement au regard des enjeux de la protection de la ressource en eau, de son patrimoine naturel et sa valorisation, de la transition énergétique et de la lutte contre les déchets. Celle-ci regroupe les domaines "eau" et "environnement" et vise non seulement à protéger le cadre de vie et les ressources de la Seine-et-Marne tout en étant vecteur d'un dynamisme économique.

En investissement, les autorisations de programme proposées au budget 2021 s'élèvent à 8,55 M€ et se répartissent pour 7,44 M€ pour le domaine de l'Eau et 1,11 M€ pour le domaine de l'Environnement. En fonctionnement, les crédits de paiement des domaines "eau" et "environnement" s'élèvent globalement à 3,18 M€.

Les crédits de paiement, toutes actions confondues, s'élèvent à 16,34 M€.

Enfin, plus de 900 000 € de recettes sont attendues dans le domaine de l'eau, le Département menant sa politique conjointement avec l'Etat et l'Agence de l'eau Seine-Normandie dans le cadre du Plan départemental de l'eau. L'Agence accompagne financièrement le Département dans les actions qu'il déploie sur le territoire. Des recettes d'un montant de 844 914 € sont également attendues dans le cadre du déploiement du service d'accompagnement pour la rénovation énergétique (SARE).

**LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,**

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

### DÉCIDE

**Article 1** : d'approuver la création sur l'autorisation de programme 2021 des opérations suivantes :

Domaines	Actions	Opérations	Montant de l'opération
Eau	Assainissement	Assainissement	4 166 500
		SATESE - Acquisition de matériel	5 000
	Cours d'eau	Aménagement rivières	230 000
	Eau potable	Eau potable sub. aux communes	2 800 000
		Matériel de désherbage thermique ou mécanique	50 000
	Laboratoire dép. d'analyses - non assujetti	Acq. matériel du Laboratoire	190 000
Environnement	Aménagement foncier	AFAF/Déplacements CDAF	1 500
		AFAF/Etudes échanges amiables multilatéraux	95 000
		AFAF/Hypothèques diverses	1 000
		Aménagement foncier/Echanges et cessions amiables	9 000
	Environnement et développement durable	Environnement et DD / Energie climat	22 500
	Espaces naturels sensibles - autres	ENS/ONF Aménagement forêts domaniales	200 000
		ENS/Subventions acquisition ou aménagement	80 000
		ENS/Subv randonnée et biodiversité	150 000
	Espaces naturels sensibles - Département	ENS/Acquisitions	100 000
		ENS/Aménagements ENS	130 500
		ENS/Etudes Amgt Marais du Lutin	50 000
		ENS/Etudes Amgt Marais du Refuge	80 000
		ENS/Etudes et travaux	115 000
		ENS/Matériels	37 000
	ENS/Subvention Etudes Voulx	40 000	

**Article 2** : d'approuver la création sur l'autorisation d'engagement 2021 des opérations suivantes :

<b>Domaines</b>	<b>Actions</b>	<b>Opérations</b>	<b>Montant de l'opération</b>
Eau	Cours d'eau	Entretien rivières	227 500
Environnement	Espaces naturels sensibles - autres	ENS/Subventions entretien et biodiversité	30 000

**Article 3** : de créer les enveloppes de subventions 2021 suivantes :

<b>Enveloppes de subventions de fonctionnement</b>	<b>2021</b>
Entretien rivières	199 250
DEEA - Subvention eau	140 500
DEEA - Subventions animation environnement	252 125
ENS/Autres participations, partenariats	97 530
ENS/ONF Entretien forêts domaniales	322 000
ENS/Subventions entretien et biodiversité	20 000
ENS/Département subventions partenariats	232 412
ENS/Partenariat "biodiversité"	34 200
ENS/Sub. entretien Chemin des roses	31 000

**Article 4** : d'autoriser le Président du Conseil départemental à solliciter, auprès de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, les aides financières relatives aux missions relevant du domaine « eau » :

- pour les missions d'animation et d'assistance technique départementale (ATD), relevant des actions « Assainissement », « Cours d'eau » et « Eau potable »,
- pour les frais d'analyses au titre de l'ATD, relevant de l'action « Assainissement »,
- Pour les réseaux de mesure de la nappe du Champigny, relevant de l'action « Eau potable » et « Laboratoire départemental d'analyses – non assujetti »,

- Pour le réseau de surveillance des eaux superficielles, relevant de l'action « Laboratoire départemental d'analyses – non assujetti».

**Adopté à la majorité**

Ont voté POUR (36) :

Mme Nathalie BEAULNES-SERENI

Mme Cathy BISSONNIER

M. Ludovic BOUTILLIER

Mme Martine BULLOT

M. Jean-Marc CHANUSSOT

M. Bernard COZIC

Mme Martine DUVERNOIS

Mme Anne-Laure FONTBONNE

Mme Isoline GARREAU MILLOT

M. Jérôme GUYARD

M. Yves JAUNAUX

M. Denis JULLEMIER

Mme Sarah LACROIX

M. Olivier LAVENKA

Mme Nolwenn LE BOUTER

Mme Daisy LUCZAK

M. Olivier MORIN

Mme Céline NETTHAVONGS

M. Jean-François ONETO

Mme Véronique PASQUIER

M. Ugo PEZZETTA

Mme Laurence PICARD

Mme Valérie POTTIEZ-HUSSON

M. Brice RABASTE

Mme Isabelle RECIO

Mme Béatrice RUCHETON

M. Patrick SEPTIERS

Mme Geneviève SERT

Mme Sandrine SOSINSKI

M. Jean-Louis THIERIOT

M. Jérôme TISSERAND

M. Xavier VANDERBISE

Mme Véronique VEAU

M. Franck VERNIN

M. Sinclair VOURIOT qui a donné pouvoir à Mme Geneviève SERT

Mme Andrée ZAÏDI

Ont voté CONTRE (8) :

M. Bernard CORNEILLE  
Mme Monique DELESSARD  
M. Smaïl DJEBARA  
M. Vincent ÉBLÉ  
Mme Julie GOBERT  
M. Jean LAVIOLETTE  
Mme Marianne MARGATÉ  
Mme Virginie THOBOR qui a donné pouvoir à Smaïl DJEBARA

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :

Ont été ABSENTS (2) :

M. Pierre BACQUÉ  
M. Arnaud de BELENET



Patrick SEPTIERS  
Président du Conseil départemental  
de Seine-et-Marne